

**Aux parents des élèves enclassés
en 2P, 3P, 4P, 5P et 6P**

Traité par : KB/DJAS
Réf. : Offre stage sportif automne 2025

Pully, le 21 août 2025

Stage sportif – Vacances d'automne 2025

Madame, Monsieur, chers parents,

La Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique (ci-après DJAS) propose un **stage sportif du 20 au 24 octobre 2025, organisé par Supercamp**, pour les enfants de la 2P à la 6P de l'année scolaire 2025-2026)

L'équipe de *Supercamp* propose des camps sportifs basés sur des activités sportives et ludiques à travers lesquelles les enfants puissent à la fois découvrir de nouvelles activités (kinball, dodgeball, indiacca...) et s'amuser.

Les enfants seront pris en charge dès 8h30 et les activités débuteront à 9h30 jusqu' à 16h30 à la salle de gymnastique de Jules Loth. Un repas sera proposé aux enfants à midi, livré par un traiteur.

Prix et conditions

Habitants de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne : CHF 250.00 pour 5 jours.

Habitants d'une autre commune : CHF 300.00 pour 5 jours.

Les forfaits couvrent notamment les frais de pension, d'accompagnement, de nourriture, de boissons, de transports et d'activités.

Rabais de famille : 20% dès le deuxième enfant et pour les suivants. Des aides individuelles communales sont en outre possibles pour des demandes justifiées (selon les revenus des parents). Les familles qui en font la demande sont priées de nous transmettre les 3 dernières fiches de salaire ainsi que la dernière décision de taxation complète d'impôts. Informations supplémentaires au 021 721 31 65.

La facturation de la prestation s'effectuera après le camp. Les familles dont l'enfant ne participerait qu'à une partie du camp ou qui annuleraient leur inscription après le début du camp sans justification valable seront facturées pour l'entier de la prestation sauf cas de force majeure.

De plus, nous attirons votre attention sur le fait que tout désistement survenant moins de quinze jours avant le début du camp sera facturé aux parents à hauteur de 20% du prix total.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mercredi 3 septembre dès 12h00.

Elles seront traitées par ordre d'arrivée et par degrés de priorité qui sont les suivants :

- **L'adéquation de l'inscription selon l'année scolaire en cours de l'enfant : c'est-à-dire uniquement les enfants fréquentant les classes de la 2P à la 6P pour l'année scolaire 2025-2026. Les fratries devront également respecter ces dispositions.**
- **La capacité maximale du camp : 24 places.**

Dans le cas où la capacité maximale a été atteinte, les enfants seront également triés par ordre d'arrivée et placés en liste d'attente. La DJAS prendra contact avec les familles en cas de désistements d'enfants inscrits.

En cas de maladie, convalescence ou d'accident d'un enfant, les parents sont tenus de nous en informer au plus vite, ce qui permettra à la DJAS de se déterminer sur la possibilité d'accepter de telles inscriptions.

Le formulaire d'inscription en ligne est disponible sur notre site internet www.pully.ch/colonies. Seuls les parents ou représentants légaux peuvent procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s).

Selon le nombre d'inscriptions, nous pourrions être contraints de supprimer le camp. Les parents recevront une confirmation par courriel dans les plus brefs délais.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.



A. Delaloye
Chef de service



M. Alexaline
Responsable du secteur
Animations et jeunesse